



Mairie de CHAUSSAN

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

à rendre au plus tard le vendredi 30 juillet 2021

Accueils périscolaires : matin, soir, restaurant scolaire

Année scolaire 2021-2022

**Pour toute inscription aux services d'accueils périscolaires : compléter un seul dossier par famille** (enfants acceptés à partir de la date du 3<sup>ème</sup> anniversaire).

**Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et aucune inscription ne sera possible.**

**Deux possibilités : compléter et remettre le dossier papier en mairie ou compléter le dossier informatique via CAPEGA : [periscolaire.capega.com](http://periscolaire.capega.com)** avec vos identifiants et mot de passe.

### Documents à fournir obligatoirement :

- Compléter les informations directement sur le site [periscolaire.capega.com](http://periscolaire.capega.com) ou fournir la fiche de renseignements.
- Fiche "autorisations parentales" datée et signée.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile et accidents corporels.
- Contrat de prélèvement automatique, mandat de prélèvement SEPA et Relevé d'Identité Bancaire (seulement en cas de nouveau mode de paiement ou de changements).
- Attestation CAF datant de moins de 2 mois.
- Photocopie du carnet des vaccinations.

FAMILLE	Responsable légal n°1	Responsable légal n°2
Nom	.....	.....
Prénom	.....	.....
Adresse	.....	.....
@ courriel	.....	.....
☎ personnel	.....	.....
☎ portable	.....	.....
☎ professionnel	.....	.....
Profession	.....	.....
Situation familiale <input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> PACSés		

ENFANTS	Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau de classe
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				
Enfant 4				

**Assurance Responsabilité civile et accidents corporels :**

Nom de l'assurance : ..... N° de contrat : .....

**Renseignements médicaux**

Médecin traitant : ..... Téléphone : .....

**Allergies : si oui, précisez lesquelles.**

Nom et prénom de l'enfant concerné : .....

Avec Projet d'Accueil Individualisé (PAI)       Sans Projet d'Accueil Individualisé (PAI)  
Fournir le document

Nom et prénom de l'enfant concerné : .....

Avec Projet d'Accueil Individualisé (PAI)       Sans Projet d'Accueil Individualisé (PAI)  
Fournir le document

**Autres contre-indications : si oui, précisez lesquelles.**

Nom(s) et prénom(s) du ou des enfants concerné(s) :

.....  
.....

**Personnes autorisées à récupérer le ou les enfant(s) (autres que les représentants ci-dessus) :**

Nom	Prénom	Qualité	Tél.	Port.

**Inscription au service d'accueil périscolaire : matin / soir (Cochez vos choix)**

Accueil régulier	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

**Inscription occasionnelle :**

oui  
 non

**Inscription au restaurant scolaire (Cochez vos choix)**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas régulier				

**Repas occasionnel :**

oui  
 non

**Pour bénéficier de la tarification au Quotient familial (cochez la situation qui vous concerne) :**

<input type="checkbox"/> <b>Vous êtes allocataires CAF :</b>	Fournir une copie de l'attestation CAF datant de moins de 2 mois mentionnant votre nom d'allocataire et votre QF.
<input type="checkbox"/> <b>Vous dépendez d'un régime spécifique</b>	Fournir un justificatif attestant votre affiliation à la caisse et votre QF.
<input type="checkbox"/> <b>Vous ne souhaitez pas fournir d'attestation</b>	Le tarif appliqué sera celui qui correspond au QF le plus élevé.

**Un changement de Quotient Familial sera possible uniquement au mois de janvier 2022.**

**Dans ce cas, vous devrez fournir par mail une nouvelle attestation mentionnant votre nouveau quotient familial au plus tard le 15 janvier 2022.**

### **Facturation périscolaire**

**Pour les familles qui choisissent le paiement par prélèvement automatique :**

*Dossier à fournir uniquement pour les nouvelles demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires.*

<b>Contrat de prélèvement automatique</b>	1 par famille
<b>Mandat de prélèvement SEPA</b>	1 par famille
<b>Relevé d'identité bancaire</b>	À joindre au dossier

**Parents séparés : si vous souhaitez des factures individuelles il vous faudra faire 2 dossiers séparés (1 par parent)**

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement intérieur périscolaire pour l'année 2021-2022, reçu avec ce dossier d'inscription (disponible sur le site [www.chaussan.fr](http://www.chaussan.fr)).

Le ...../ ..... / 2021      A .....      Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

**Une fois votre dossier COMPLET et VALIDÉ par la municipalité, vous pourrez inscrire votre/vos enfant(s) aux services d'accueils périscolaires en vous connectant avec vos identifiants sur le site [periscolaire.capega.com](http://periscolaire.capega.com)**

⇒ Pour la garderie, vous pouvez modifier vos choix avant 8 h pour le soir même et avant 18h pour le lendemain matin.

⇒ Pour la cantine, vous pouvez modifier vos choix **le jeudi avant 8h au plus tard** pour toute la semaine suivante.